

DEPARTEMENT DU FINISTERE  COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>  <b>Réunion ordinaire du 06 juin 2023</b>
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	25 mai 2023	26 mai 2023

N° délibération	Objet
2023-042	Convention de partenariat avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Le six juin 2023 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle Asphodèle à Berrien sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

**Étaient présents :**

**BERRIEN :** Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ, Barbara PERRON

**BOLAZEC :** Coralie JEZEQUEL

**BOTMEUR :** Eric PRIGENT

**BRASPARTS :** Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

**BRENNILIS :** Marie-Noëlle JAFFRE

**HUELGOAT :** Marc QUEMENER, Jacques THEPAUT

**LA FEUILLEE :** Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

**LOPEREC :** Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

**LOQUEFFRET :** Sylvie ALLAIN

**PLOUYE :** Grégory LE GUILLOU

**SAINT-RIVOAL :** Mickaël TOULLEC

**SCRIGNAC :** Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

**Pouvoirs :** Alexis MANAC'H à Marie-Noëlle JAFFRE, Marie-Brigitte BRETHERS à Jacques THEPAUT, Gérard TOSSER à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Annie SALMAS, Marcel SALAÛN à Sylvie ALLAIN, Arnaud COZIEN à Grégory LE GUILLOU

**Excusé :** Christophe DANIEL

**Secrétaire de séance :** Barbara PERRON

Rapporteur : Georges Morvan

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) est une association reconnue d'utilité publique. Elle défend l'idée que la création d'entreprise doit être accessible à tous, que chacun peut devenir entrepreneur à partir du moment où le porteur de projet a accès à un financement et à des conseils professionnels et personnalisés. Elle accompagne et finance via des micro crédits des entrepreneurs qui n'ont pas accès au système bancaire classique.

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Affiché le

ID : 029-200067197-20230606-2023042-DE

Elle intervient également en finançant la mobilité des publics qui souhaitent accéder ou se maintenir en emploi salarié.

Les moyens d'actions mis en œuvre pour réaliser les objectifs sont

- La création d'un poste de conseiller dédié au territoire
- La création d'une antenne locale à Carhaix
- Le développement du partenariat avec les acteurs de l'emploi, du développement économique, de la formation et du tissu association au sens large.
- La création d'évènements pour révéler les besoins et catalyser les forces créatrices des habitant.es
- Une présence régulière sur les lieux de vie des habitant.es, notamment sur le marché hebdomadaire du Huelgoat.

L'ADIE propose d'établir un partenariat d'objectifs liant le soutien apporté par Monts d'Arrée Communauté aux résultats menés par l'ADIE.

Le coût global d'une personne financée et accompagnée est de 2.000 euros, l'ADIE propose à Monts d'Arrée Communauté de participer à hauteur d'1/4 de ce coût soit 500 euros par projet financé.

Pour l'année 2023, il est envisagé de financer et accompagner 5 habitant.es sur le territoire soit un soutien maximum de 2.500 € pour Monts d'Arrée Communauté.

L'ADIE s'engage à remettre à l'appui de sa demande de subvention un bilan-évaluation écrit de ses actions et de l'accompagnement menée en 2023

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 25 mai 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité

- Approuve la convention de partenariat proposée par l'ADIE avec un accompagnant maximum de 5 habitant.es du territoire représentant une subvention de 2.500 € maximum
- Autorise le président à signer la convention

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Président,



La secrétaire,